

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS LA PROVIDENCE



Période Mercredis

Petites Vacances Scolaires

Année 2017-2018



**La
Providence**
Amiens
Être - Agir - Réussir - Grandir

SOMMAIRE

1. PRESENTATION

2. DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

3. RAPPEL DU PROJET EDUCATIF DE L'UFCV ET DE LA PROVIDENCE

4. INTENTIONS EDUCATIVES DE LA DIRECTRICE ET DE SON EQUIPE

5. LES PROJETS D'ACCUEIL

6. LES ACTIVITES

7. LA VIE QUOTIDIENNE ET LE RYTHME DES JOURNEES

8. L'AMENAGEMENT DES ESPACES

9. LE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE D'ANIMATION

10. LA COMMUNICATION AVEC LES PARTENAIRES

11. LE BUDGET

12. L'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

13. L'EVALUATION DES STAGIAIRES

14. ANNEXE

1. PRESENTATION

L'accueil de loisirs de la Providence est implanté dans le quartier Henriville d'Amiens regroupant 4400 habitants environ.

La structure se trouve dans les locaux de l'école primaire La Providence.

L'accueil de loisirs est un lieu pour s'amuser et apprendre, encadré par une équipe d'animateurs qualifiés, disponibles et motivés, dans un cadre sécurisé, permettant de proposer une multitude d'activités ludiques et éducatives.

L'UFCV organise l'accueil de loisirs pour les enfants âgés de 3 à 12 ans désirant y participer.

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis ainsi que pendant les petites vacances scolaires (Toussaint, Hiver et Printemps).

2. DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE



Type d'accueil

Les enfants sont accueillis à l'Accueil de Loisirs de la Providence dans les locaux de l'école primaire et maternel.

L'accueil de loisirs est sous la gestion de l'UFCV, il accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans.



Les coordonnées



de l'organisateur

UFCV

660 bis route de Paris

80480 DURY

TEL:03.22.33.69.69



de la Providence

La Providence

146 bd de St Quentin

80094 Amiens

TEL:03.22.33.77.77



de la Directrice

Mme FOURDRINIER Bernadette

06.40.17.82.79

bernadette.fourdrinier@ufcv.fr



Période de fonctionnement

Les enfants sont accueillis au sein de la structure pendant les périodes suivantes:



Les mercredis:

Du 6 Septembre au 18 Octobre 2017

Du 8 Novembre au 20 Décembre 2017

Du 10 Janvier au 21 Février 2018

Du 14 Mars au 18 Avril

Du 2 Mai au 4 Juillet 2018



Les vacances scolaires:

sous réserve du nombre d'inscriptions

Vacances de la Toussaint :

du Lundi 23 Octobre au Vendredi 3 Novembre 2017

Vacances d'Hiver :

Du Lundi 26 Février au Vendredi 9 Mars 2018

Vacances de Printemps :

Du Mercredi 18 Avril au Vendredi 4 Mai

L'accueil de loisirs est fermé lors des vacances de Noël

ainsi que l'été.

L'accueil de loisirs accueillent les enfants de 7h30 à 18h30.

Un service de restauration est mis en place de 11h30 à 13h00



Nombre et âge des enfants

Notre capacité d'accueil est la suivante:



24 enfants de 3 à 6 ans

 **48 enfants de 6 à 12 ans**

L'équipe d'encadrement et autres personnels

 **L'équipe d'animation: elle est composée de 7 animateurs, de la directrice et de son adjoint**

 **Autres personnels: personnels de restauration, entretien des locaux, responsable de la piscine**

Les tarifs

 **Les mercredis:**

- **les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial, ils peuvent s'étendre de 12 à 18 € la journée; de 8 à 11 € la demi-journée**
- **les repas : 3.30€ par repas**

 **Les vacances:**


Les tarifs sont identiques aux mercredis, les inscriptions se faisant à la journée


Une remise est accordée aux parents salariés à La Providence à hauteur de 30%.


3. RAPPEL DU PROJET ÉDUCATIF DE L'UFCV ET DE LA PROVIDENCE


L'accueil de loisirs s'engage à suivre le projet éducatif de l'UFCV en lien avec le projet éducatif de La Providence.

En voici les grandes lignes:

-  Favoriser les échanges, les relations et la communication entre les adultes et les enfants

-  Favoriser la construction de projets, d'actions et d'activités en respectant l'âge, les besoins et les compétences des enfants

-  Proposer un lieu d'accueil respectant les principes de la Convention Internationale des Droits des Enfants (accueil adapté à tous les enfants, attitudes éducatives de l'équipe d 'animation,...)

-  Proposer un accueil qui répond aux besoins des enfants (découverte, créativité, imagination,...)

4.LES INTENTION ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES DE LA DIRECTRICE ET DE SON ÉQUIPE

L'activité est l'ensemble des moments vécus par les enfants.

Chaque membre de l'équipe a une responsabilité concernant la vie du centre et des loisirs proposés aux enfants.

Les intentions éducatives sont détaillées ci-dessous:

Favoriser l'entraide, l'écoute, le partage et la solidarité

- Accompagnement des plus jeunes à une autonomie ciblée (couper la viande, mettre son manteau, découper du papier, etc...)
- Mise en place de rencontres inter-centres
- Accueil commun petits et grands, permettant ainsi la responsabilisation des plus grands (petites vacances)
- Proposition d'ateliers tournants, activités au choix de l'enfant, activités à la carte
- Mélange des groupes pour les temps de repas (vacances)
- Mise en place de rencontres avec des publics différents (enfants hospitalisés, personnes âgées)

Favoriser l'épanouissement de l'enfant

- Mise en place de jeux sportifs et innovants
- Proposition d'activités spécifiques lors des échanges avec d'autres structures
- Création de décors extraordinaires permettant à l'enfant de rêver, s'évader
- Mise en place de grands jeux avec dramatisations, costumes
- Possibilité à l'enfant de jouer SEUL pendant les temps d'accueil et/ou après le temps d'activités
- Mise en place de journées exceptionnelles avec des intervenants pour la présentation de leurs aptitudes dans certains domaines (journées thématiques)
- Faire passer le plaisir de l'enfant avant le nôtre



Favoriser la créativité et le développement de l'enfant

- Respect du rythme de l'enfant en insistant sur la proposition de véritables temps calmes (conte, marionnettes à doigts,...)**
- Equilibre des activités proposées (sportives, manuelles, jeux, culturelles,...)**
- Vivre ensemble en respectant les origines et les aptitudes de chacun**
- Participation des enfants à la préparation du goûter, rangement des salles, apprentissage de la vie en collectivité**
- Mise en place d'un jardin de curé, plantation, découverte des outils, choix des plantes,...**
- Mise en place d'un atelier danse, théâtre, ...**
- Découverte d'autres cultures lors de nos journées thématiques**

5.LES PROJETS D'ACCUEIL

Notre accueil de loisirs propose différents projets permettant un panel d'activités pour les enfants, une modification des temps forts mais aussi un lien constant avec le projet pédagogique.



Les rencontres inter-centre

Un des axes de notre projet est basé sur la rencontre d'autres structures, ces temps de rencontres permettent aux enfants d'élargir leur connaissance au monde qui les entoure, ils peuvent partager, échanger, vivre des temps forts.



Le projet jeux sportifs

Les enfants auront la possibilité, par le biais d'un animateur sportif, de découvrir un large panel de jeux sportifs.

Le jeu sportif est un élément apportant bon nombre de règles qui peuvent servir en parallèle à la vie quotidienne (écouter, respect de l'autre, savoir perdre, attendre,...)



Le projet jardinage

L'accueil de loisirs de La Providence a la chance d'avoir à sa disposition des espaces réservés au jardinage.

Cette année, avec l'accord du directeur de l'établissement, nous pourrons faire des plantations, découvrir les outils de jardinage, découvrir les variétés de plantes, etc...



Les projets divers

Différents projets verront le jour au fil de l'année, en fonction du mouvement de l'équipe, des envies de chacun, et surtout, de l'envie des enfants.

Les projets culturels

Bénéficiant d'une salle de spectacle à notre disposition, nous mettrons en place un projet axé sur le théâtre, l'éveil corporel, etc...

Les repas communs

Les repas seront pris en commun, petits et grands dans le même espace, uniquement lors des vacances scolaires.

Les mercredis, le nombre d'enfants inscrits à la cantine étant élevé, il nous est impossible de prendre les repas ensemble.

L'accueil des familles

Les parents seront conviés régulièrement à un goûter festif et partager un temps convivial.

Ils pourront ainsi voir les différents objets fabriqués par leurs enfants.

Ces moments sont bénéfiques à la vie du centre, ils permettent une approche plus "familiale" à l'accueil des enfants.

L'accueil commun

Afin de répondre au mieux aux attentes des enfants, un accueil commun aux différentes tranches d'âge dans la salle de motricité (salle étant mise à notre disposition et reliant nos différentes salles d'accueils) est mis en place.

Cette mixité de groupe lors de l'accueil permet aux petits et aux grands de partager des temps de jeux, de vie, et ainsi de rompre l'isolement des groupes, cela permet également une séparation en douceur.

Il permet également une meilleure adaptation au changement de groupe lorsque les enfants grandissent.

L'effectif étant moindre lors des vacances scolaires, l'accueil et les activités sont vécus en commun.

Les mercredis, l'effectif augmentant vers 8h-8h30, nous accueillons séparément les enfants afin de diminuer le nombre d'enfants sur un même lieu d'activité.



Les ateliers tournants et activités à la carte

Les enfants ont la possibilité de choisir leurs activités par le biais d'activités à la carte et d'ateliers tournants, cela permet de proposer un panel d'activités différentes, variées et adaptées à toutes les tranches d'âge.

De ce fait, les petits et grands sont mélangés, ils sont, de ce fait, acteurs de leurs loisirs.



Demi-journée au choix de l'enfant

Les enfants auront la possibilité de proposer, après concertation dans le groupe, une activité sportive, un jeu collectif ou une activité manuelle.



Les sorties

Une sortie est prévue par période:

- cinéma
- théâtre "Chés Cabotans"
- les aires de jeux type Royal kids, Loisirs Land
- le Parc St Pierre
- le bois Magneux
- Carnaval de Poulainville
- marché de Noël
- piscine
- kermesse
- patinoire
- tout au long de l'année, plusieurs rencontres entre structures seront programmées
- d'autres sorties seront réfléchies et proposées aux enfants au cours de l'année



Les Projets inter-culturels et inter-générationnels

Nous réfléchissons à la mise en place d'une action solidaire avec différentes associations comme Dr Micky pour les enfants hospitalisés et une EPHAD située en centre-ville amiénois.

6. LES ACTIVITÉS

Les activités se feront par groupe d'âge, toutefois, il sera proposé aux enfants des activités communes.



Les sorties

Dans la mesure du possible, et si le lieu est adapté, les sorties se feront avec les 2 groupes réunis. Lors des vacances de février, les enfants iront à Loisirs Land ainsi qu'au Théâtre de marionnettes " Chés Cabotans d'Amiens" .



Les inter-centres

Au cours de l'année, plusieurs inter-centres seront organisés, soit au sein de nos locaux soit en extérieurs.



Les temps informels ou temps d'accueil:

Les enfants sont libres de choisir leurs activités (jeux de société, lecture, dessin, jouets,...) dans une salle commune aux 2 groupes .

Durant les temps calmes, les activités sportives, la musique seront déconseillées.

Après le repas, une sieste sera proposée aux plus jeunes.

Pour les plus grands, des temps calmes seront mis en place en accord avec les enfants.



Les repas et goûters à thème

Un goûter à thème sera organisé et préparé par les enfants dans le respect des normes d'hygiène de la restauration en collectivité.

La préparation des goûters permet aux enfants d'avoir un échange privilégié avec les animateurs.



Les demi-journée au choix de l'enfant

Ce temps d'activités est une vraie réponse à la demande des enfants, ils sont dans l'action et la proposition de leurs loisirs.

7. LA VIE QUOTIDIENNE, LE RYTHME DU SÉJOUR ET DES JOURNÉES

Les enfants seront répartis en 2 groupes avec une répartition des animateurs diplômés et stagiaires:

- les 3-6 ans seront encadrés par 3 animateurs
- les 6-12 ans seront encadrés par 3 ou 4 animateurs

Les équipes d'encadrement seront ajustées au fil de l'année en fonction des inscriptions.



Organisation et vie quotidienne

En fonction des activités (choisies ou proposées), une journée au sein de l'accueil de loisirs se passe de la façon suivante:

- 7h30-9h00 (max 9h30): arrivée échelonnée des enfants dans les salles d'accueils, il leur sera mis à disposition différents pôles d'activités (dessin, jouets, jeux de société, de construction, etc...)
- 9h00-9h15: rangement des salles et regroupement des enfants dans leurs salles d'activités respectives, contrôle des présences, présentation et inscription aux activités
- 9h30-11h15: projets d'activités
- 11h15-11h30: rangement, passage aux toilettes, départ pour la cantine
- 11h30-12h30: repas
- 12h30-13h45: sieste pour les plus jeunes avec un animateur, pour les autres, temps calmes. Les animateurs en profiteront pour prendre une pause à tour de rôle.
- 14h00-16h00: activités extérieures (grands jeux, jeux sportifs,...). Les enfants auront la possibilité de proposer des activités ou jeux qu'ils souhaitent faire.
- 16h00-16h30: rangement et goûter
- 16h30-18h30: départ des enfants, jeux libres

L'équipe d'animation se réserve le droit de modifier les horaires ou d'annuler certaines activités en fonction de la météo (selon l'activité choisie), ou simplement, pour profiter de moments imprévus mais enrichissant pour les enfants (chants, danses, jeux choisis par les enfants,...)

Il ne faut jamais oublier que l'enfant doit S'AMUSER avant tout



Les repas

Les repas seront pris au self de La Providence.

Un aménagement horaire est mis en place pour les enfants de l'accueil de loisirs, ils ont accès à la restauration à partir de 11h30.

Une salle est aménagée pour les enfants de maternelles, quant aux primaires, ils prennent leurs repas dans le self avec les collégiens et lycéens.

La restauration est sous la gestion de l'AGREC.



Santé et soins

Concernant les soins d'infirmierie, plusieurs trousse à pharmacie sont à la disposition des animateurs.

L'animateur devra consigner par écrit le ou les soins donnés ainsi que l'identité de l'enfant concerné.

Les soins particuliers (traitement spécifique asthme etc) seront donnés par un animateur titulaire du PSC1 sous présentation de la prescription originale.

Le traitement sera remis à la directrice à l'arrivée de l'enfant et sera rendu aux parents le soir.

8.L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES

L'accueil de loisirs bénéficie de l'ensemble de la superficie de La Providence, soit une aire de jeux d'environ 14ha.

Toutefois, nous utilisons une surface moindre, à savoir:



Espaces intérieurs:

- une salle de motricité commune aux 2 groupes
- un espace pour le rangement avec placard double
- une cantine (pour la confection des ateliers goûter et activités manuelles)
- des sanitaires
- 2 salles de classe (possibilité d'une 3è en fonction des besoins) pour les maters
- une salle d'activité pour les primaires
- un gymnase



Espaces extérieurs

- 2 préaux couverts
- une cour fermée
- des terrains de baskets, de foot, de rugby
- une mise à disposition de la piscine de façon régulière
- une mise à disposition de la salle spectacle



Adaptation des locaux au public accueilli

Le site étant de plain pied, les personnes à mobilité réduite pourront être accueillies.

9.LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE D'ADULTES



Composition de l'équipe et qualification

➤ L'équipe d'animation

- Bernadette FOURDRINIER, Directrice, BAFD
- Matthieu DUTEMPLE , Directeur Adjoint, BAFD stagiaire, BPJEPS en cours
- Mélodie CAUSSIN , Animatrice, BAFA
- Natacha BRUNOIS, Animatrice, CQP
- Mallaury SEVESTRE, Animatrice, BAFA Stagiaire
- Lucile ROMANAIS, Animatrice, BAFA
- Léa SINNCERETTI, Animatrice, BAFA
- Mathilde ROUSSEL, BAFA Stagiaire
- Ophélie MOILET, SERVICE CIVIQUE, évènementiel

Tout au long de l'année, des modifications peuvent survenir en fonction des disponibilités de chacun des membres de l'équipe.

La composition de l'équipe n'est donc pas fixe.

➤ Les intervenants

Certains ateliers ou journées exceptionnelles demanderont la présence d'intervenants extérieurs.

Ces personnes interviendront uniquement sur leurs compétences respectives, ils auront néanmoins un rôle similaire aux animateurs.

Nous accueillerons également des jeunes en service civique dans le cadre de leurs missions, qui peuvent être axées autour du jeu de société, du bricolage, de l'évènementiel, etc

Rôle de l'animateur

Auprès des enfants

- **Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants**
- **Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes**
- **Il sait accepter le refus, solliciter sans forcer**
- **Il est force de proposition et s'adapte à toutes situations**
- **Il sait adapter les activités en fonction de l'âge et des possibilités des enfants**
- **Il gère son activité, de la préparation au rangement**
- **Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière**
- **Il informe la directrice des problèmes survenus au cours de la journée**
- **Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles relatives aux activités**

Avec ses collègues

- **Il respecte ses collègues**
- **Il sait travailler en équipe et écouter**
- **Il participe aux réunions de préparation**
- **Il sait se remettre en question**
- **Il respecte le travail de l'autre (intervenant, agent d'entretien, etc...)**
- **Il est solidaire avec ses collègues**

Avec les parents

- **Il discute avec les parents pour leur communiquer des informations concernant la journée de leur(s) enfant(s)**
- **Il sait répondre à des demandes d'organisations**
- **Il sait orienter les parents vers les personnes concernées afin de répondre au mieux à leurs attentes et questions**
- **Il est présent aux moments de l'accueil et du départ**



Rôle de la directrice et de son adjoint

- Elle est garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Elle est responsable de l'application du projet pédagogique en lien avec le projet éducatif
- Elle a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel
- Elle gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, municipalité, partenaires, organisateurs, intervenants, etc...)
- Elle a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle)
- Elle a un rôle de formation auprès des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires
- Elle associe les parents à la vie du centre
- Elle organise l'accueil et le départ des enfants
- Elle respecte et fait appliquer les consignes du règlement intérieur



Les réunions

Les animateurs seront conviés à des temps de réunions afin de préparer les journées.

Ces temps seront axés sur l'organisation des journées en lien avec le projet pédagogique.

Pour la préparation des vacances scolaires, les réunions auront 2 semaines maxi avant le début des vacances.



Les bilans

Les animateurs devront remplir une fiche bilan journalier.

Cet outil permettra de faire un suivi régulier de la vie du centre.

Il sera également mis en place des temps de bilan individuel pour établir une évaluation régulière de l'équipe d'animation.

10.LA COMMUNICATION AVEC LES PARTENAIRES



Avec les parents

Les parents recevront par mail le planning des activités.

Une version papier sera également disponible pour les parents le désirant

Les parents auront la possibilité de consulter un site internet spécialement dédié à la vie du centre. Les parents y trouveront des photos, un rappel pour les plannings d'activités, les modalités d'inscriptions et/ou de réservations,...

De plus, depuis la rentrée scolaire, les parents peuvent effectuer la réservation en ligne pour le mercredis et vacances scolaires, ils peuvent également effectuer le paiement et imprimer leur reçu .

Un planning sera également conçu par les animateurs et affiché dans les locaux.



Avec le chef d'établissement primaire de La Providence

La directrice, les membres organisateurs de l'UFCV et le Chef d'Etablissement se rencontreront de façon régulière afin d'établir un bilan sur les périodes écoulées.

Ces bilans serviront à l'ensemble des équipes afin de modifier, d'adapter ou de corriger certaines actions mises en place ou à venir.

Ce lien privilégié est nécessaire à la vie du centre, il confirme l'envie de chacun d'améliorer ses actions après des enfants.



Avec le personnel de La Providence

La directrice informe de façon régulière les agents concernant les activités proposées aux enfants, les besoins de réservation de salle ou lieux précis au sein de l'établissement.

Elle contacte chaque mercredi (tous les jours lors des vacances scolaires) le chef de la restauration pour l'informer du nombre d'enfants présents et adapter le repas en fonction du menu proposé par l'AGREC

Elle fait parvenir un planning d'activité à la responsable chargée de la communication de l'établissement afin qu'il soit diffusé aux familles fréquentant La Providence



Avec l'organisateur: l'UFCV

La directrice entretient un échange régulier avec les différents membres de l'UFCV, autant pour les besoins administratifs de la structure que pour le bilan oral.

11. RÈGLEMENT INTÉRIEUR



Pour les enfants

Les enfants prendront connaissance des règles de vie le premier jour .

Un rappel sera fait le premier mercredi au retour des vacances ainsi que le premier jour des vacances scolaires

Les animateurs auront la possibilité de choisir la présentation . (ex: mise en place de jeux de rôles, les animateurs proposeront 2 situations possibles, les enfants devront les mettre en scène et valider la bonne attitude,...)



Pour les adultes

Il est formellement interdit par la loi:

- de fumer dans l'enceinte de la structure (loi Evin) ,à la vue des enfants et de leurs parents
- de consommer des boissons alcoolisées ainsi que des produits stupéfiants dans la structure

Un manquement à ces règles sera un motif de renvoi immédiat.

La mise en danger des enfants sera également un motif de renvoi.

- les enfants ne devront jamais rester seuls
- la violence physique ou verbale ne sera pas tolérée

En cas d'accident grave:

- on ne déplace l'enfant qu'en cas de nécessité
- un animateur prévient les secours puis la directrice
- un animateur reste avec l'enfant
- le reste du groupe est pris en charge et rassuré par le reste de l'équipe

Il sera demandé à l'équipe d'animation de respecter les horaires de présence sur leur lieu de travail:

- rappel des horaires de la structure : 7h30-12h00 / 13h30-18h30
- restauration: 11h30-12h30
- une arrivée échelonnée sera proposée aux animateurs

Une modification des horaires animateurs sera prévue en fonction des sorties.

Les objets de valeurs type console de jeux, MP4,téléphone portable sont fortement déconseillés.

L'Accueil de Loisirs déclinera toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation par un tiers.

12. L'ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet sera évalué entre chaque période de vacances scolaires par les différentes personnes présentes dans la structure ainsi que les parents.

Cette évaluation permettra ainsi à l'équipe de progresser, de s'interroger et de s'améliorer, et donc, d'évoluer pour que les enfants puissent passer d'excellentes journées.

Cette évaluation se fera sous les formes suivantes:



les enfants

Un mur d'expression sera mis en place afin que les enfants puissent s'exprimer librement sans se sentir " juger" lors de leurs temps d'échanges.

Ils pourront émettre des avis sur les différents temps de leurs journées (vie collective, jeux, temps calmes)

Ils pourront également faire part de leurs envies, de leurs attentes et de leurs craintes.



les animateurs

Un bilan sera mis en place entre chaque période de vacances scolaires, toutefois, il est important de rester vigilant sur la vie du centre chaque semaine.

Lors des vacances scolaires, les animateurs devront remplir une fiche bilan par groupe, en complément, un point oral sera proposé si nécessaire.

Le jeudi soir, une réunion sera prévue afin de débattre sur les différents moments partagés avec les enfants, les parents et leurs collègues.

Les bilans seront axés sur le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs, les respect du projet pédagogique, les relations au sein de l'équipe, les temps d'échanges avec les enfants par le biais d'une grille d'évaluation remplie en commun.



les parents

Les parents pourront, autant qu'ils le souhaitent, venir nous rencontrer pour s'informer et partager des informations concernant leur(s) enfant(s) ou la vie du centre, ou tout, simplement discuter



le chef d'établissement de La Providence

Régulièrement, la directrice rencontre le chef d'établissement afin de faire un bilan de la vie du centre.

Ce temps de bilan permet de repositionner les envies et projets au début de chaque période extrascolaire de l'équipe d'animation et de faire une analyse sur la réalisation ou non de ceux-ci.



l'UFCV

Chaque semaine, la directrice rencontre différents membres de l'UFCV afin d'effectuer un bilan oral permettant ainsi de modifier, d'améliorer les projets et actions mis en place.

Ces temps d'échanges permettent également de faire un point sur l'équipe, le travail effectué et l'ambiance.

13.L'ÉVALUATION DES ANIMATEURS STAGIAIRES

Les animateurs stagiaires seront évalués par le biais de leur stage pratique.

Ils rencontrent la directrice et son adjoint afin d'établir la mise en place de leur stage pratique, les attentes de chacun, les projets à mettre en place, etc...

Pour cela, la directrice proposera une grille d'évaluation aux stagiaires qui devront se situés avant le début de leurs stages, à la moitié de celui-ci et le dernier jour permettra d'en faire une faire une synthèse et une conclusion.

Tout au long de leur formation, la directrice s'engage à répondre à leurs questions, à les guider afin d'évoluer dans leur fonction d'animateur.

Cette grille est proposée en annexe de ce projet.